

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU
GRAND SAINT EMILIONNAIS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Nombre de délégués :

En exercice : 39

Présents : 31

Votants : 37

L'an deux mille vingt-quatre, le onze avril, les membres du Conseil de la communauté de communes du Grand saint Emilionnais, élus par les conseils municipaux des communes membres, dûment convoqués le quatre avril deux mille vingt-quatre, conformément aux articles L.5211-1, L.2121-10, L.2121-13 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis, sous la Présidence de Monsieur Bernard LAURET, Président, à la salle de réunion de la CDC à St Emilion.

Etaient présents :

LES ARTIGUES DE LUSSAC : Mme LEBRUN, M.QUET ; **BELVES DE CASTILLON :** M. FENELON ; **FRANCS :** Mme GISSOUT ; **GARDEGAN ET TOURTIRAC :** M. BIGOT ; **LUSSAC :** Mme BRETON, Mme FORESTIER ; **MONTAGNE :** Mme HENRY, Mme BURGAUD, M. BOUDOT, M. COMBEAU ; **NEAC :** M. FOURREAU ; **PETIT PALAIS ET CORNEMPS :** Mme RAICHINI ; **PUISSEGUIN :** M. PASQUON ; **SAINT CIBARD :** M. AMOREAU ; **SAINT-CHRISTOPHE-DES-BARDES :** M. GOINEAU ; **SAINT-EMILION :** Mme BOURRIGAUD , Mme MANUEL, M.LAURET, M. MERIAS, ; **SAINT-ETIENNE-DE-LISSE ;** **SAINT GENES DE CASTILLON :** M. GUIMBERTEAU ; **SAINT-HIPPOLYTE :** M. CANUEL ; **SAINT-LAURENT-DES-COMBES :** M. VALLADE ; **SAINT-PEY-D'ARMENS :** Mme MARCHIVE ; **SAINT PHILIPPE D'AIGUILHE :** M. BECHEAU ; **SAINT-SULPICE-DE-FALEYRENS :** Mme CAMUT , M. DEBART, M. DUMONTEUIL ; **SAINTE TERRE :** Mme ALFONSO-CHARIOL, **TAYAC :** M. BARRET ; **VIGNONET :** M. DANGIN

Etaient absents : M. BRINGART, M. DESPRES (pouvoir M. Pasquon), M. FOURNIER (pouvoir Mme Manuel), Mme DECAMPS (pouvoir M. Vallade), Mme ROSSI (pouvoir M. Debart), Mme LERUTH (pouvoir Mme Alfonso-Chariol), M. MICHEL (pouvoir M. Bécheau), M. FONMARTY ;

Secrétaire de séance : Mme MANUEL

DELIBERATION 15/2024 AFFECTATION DE RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « ADS » DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GRAND ST EMILIONNAIS

Mme Manuel, Vice-Présidente aux finances, propose l'affectation du résultat de la section de fonctionnement du Budget annexe « ADS » de la Communauté de Communes du Grand Saint Emilionnais au titre de l'année 2023 :

BUDGET PRIMITIF DE 2024 - AFFECTATION DEFINITIVE DU RESULTAT DE 2023

Budget 53203 - AUTORISATION DU DROIT DES SOLS

État des réalisations au 31 décembre 2023 :

En Fonctionnement :

Recettes de fonctionnement : 86 275,78 €
Dépenses de fonctionnement : 86 366,53 €
Résultats 2023 : - 90,75 €

Excédents de fonctionnement antérieurs : (002) 15 471,15 €

Résultats de fonctionnement cumulés à affecter : 15 380,40 €

En Investissement :

Recettes d'Investissement (hors restes à réaliser) : 0 €
Dépenses d'Investissement : 0 €
Résultats 2023 (positif) : 0 €

Excédent d'investissements antérieurs : 0 €

Résultats d'investissement cumulés à reporter : (D001) 0 €

Solde des restes à réaliser : 0 €

Déficit réel de financement : 0 €

Affectation du résultat de fonctionnement : 15 380,40 €

- 1- En couverture des besoins réels de financement de la Section d'Investissement (1068) 0 €
- 2- En excédent de la section de fonctionnement (R002) 15 380,40 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,
A l'unanimité de ses membres présents et représentés,

APPROUVE l'affectation du résultat telle que proposée ci-dessus

La Vice-Présidente,

* certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,

* informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme,

La secrétaire de séance



La Vice-Présidente
aux Finances
Joëlle Manuel
Joëlle MANUEL

Le Président,

Bernard Lauret
Bernard LAURET

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le

ID : 033-200035533-20240411-15AFFECADS-BF

